

Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DE COMMUNICATION

**Départements : École de langues, École des médias, Communication sociale et publique
et la Faculté de communication (comme lieu d'embauche)**

Le 21 avril 2022

Chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité facultaire qui se tiendra au lieu social du syndicat, le local **A-R540**, en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours le **11 mai à 12 h 30**.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre faculté ou votre école;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses **instances facultaires** et aux divers comités facultaires et l'élection de ses représentant.e.s pour l'année à venir.

Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité? Vous comptez être à nouveau des nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la première participation à votre assemblée d'unité facultaire.

Ce sera une première pour vous? Génial! Vous pouvez vous auto-initier et même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la première fois et ainsi partager votre expérience. Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 5 mai** afin que nous puissions commander la nourriture pour le nombre de personnes présentes.

Veuillez également nous mentionner votre choix pour le délicieux goûter qui vous sera offert (Option carnée ou végété, si vous avez une allergie, etc.).

Si vous occupez présentement un poste de représentation, prière d'acheminer votre rapport avant la tenue de l'assemblée en utilisant le gabarit disponible en pièce jointe.

Au plaisir de vous retrouver!

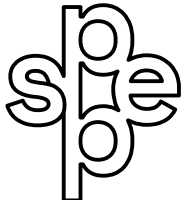
Syndicalement vôtre,

Simon Leclerc

Comité mobilisation-intégration

poste 2791

Pour les membres de la Faculté de communication et des départements qui s'y rattachent.



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 15 min.
- a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
 - b) Assemblée générale du mois de mai (date à venir)
 - c) Bilan annuel de l'équipe syndicale déposé en Assemblée générale au mois de mai
 - d) Rassemblement festif pour souligner la fin de l'année (BBQ en juin)
 - e) Projets d'intégration
 - f) Programme de mise à jour des connaissances et perfectionnement
 - g) Diverses informations sur le site Internet du Syndicat, dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale
- 3- Rapport¹ (verbal et écrit) des représentantes, des représentants, par exemple, comme déléguée syndicale, délégué syndical, au Comité de liaison local, au Conseil académique, au Comité des études et tout autre instance ou comité. 40 min.
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
- délégation au Conseil syndical (2 postes – 1 an)¹
 - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3 postes – 1 an)³
 - représentation au Conseil académique (1 poste – 3 ans)²
 - représentation au Comité exécutif du Conseil académique (2 postes – 3 ans)³
 - représentation au Comité des études du Conseil académique (1 poste – 3 ans)³
 - représentation au Comité facultaire sur les infractions de nature académique (2 postes – 1 an)³
 - représentation au Comité de coordination budgétaire (1 poste – 3 ans)³
 - représentation Unité de programme de cycles supérieurs, 2^e cycle en communication (1 poste – 1 an)²
 - représentation Unité de programme de cycles supérieurs, 3^e cycle en communication (1 poste – 1 an)²
- 5- Divers 10 min.
- 6- Levée de l'assemblée

N.B. : - Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Simon Leclerc au SPPEUQAM (A-R540), leclerc.simon@uqam.ca.

¹ accorde du pointage

² accorde du pointage et une rémunération

³ est rémunérée

¹ Le rapport écrit est déposé par les représentantes-ants. Ce rapport écrit est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat.